



Formulaire obligatoire  
(article 223 du Code général des impôts)

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012007** et clos le **31122007** Régime simplifié d'imposition  ou réel normal  (cocher la case correspondante)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : **S.I.E. NANCY NORD EST  
45 RUE SAINTE CATHERINE  
CS 44317  
54043 NANCY CEDEX**

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

**A IDENTIFICATION**

ASSOCIATION LORTIE

Identification du destinataire : **Chemin Mathieu de Dombasle  
54220 MALZEVILLE**

511	305194	41147627800030
Insp./IFU	N° dossier	N° Siret

**B ACTIVITÉ**

Activités exercées (souligner l'activité principale)

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone : **03 83 21 88 54**

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)**

**1 Résultat fiscal** ①

Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 % : **0**

Bénéfice imposable au taux de 15 % : **19 095**

DÉFICIT (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B) :

**2 Plus-values à long terme** imposables au taux de 15 % ② :

**2bis Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%** (ligne 17 ou 591 du tableau n° 2059-A ou 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1) ② bis :

**2ter Plus-values** imposables au taux de 16,5 % ② ter :

**2quater Plus-values** imposables au taux de 0% (ou 8% pour les exercices ouverts avant le 1er janvier 2007) (art. 219a quinquies du CGI) ② quater :

**2quinquies Plus-values exonérées** (art. 238 quindecies du CGI) ② quinquies :

**3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches** (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2 quater.

entreprises nouvelles art 44 sexies  créées en Corse, art 208 sexies  sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C du CGI)  zone franche Corse art 44 decies

entreprises nouvelles art 44 septies  créées en Corse, art 208 quater A  zones franches urbaines, art 44 octies ou 44 octies A  Autres dispositifs ③ bis

Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)  bénéfice ou déficit exonéré ③  plus-values à long terme imposables aux taux de 15 % ou 8 %

pôle de compétitivité (art. 44 undecies)  (indiquer + ou - selon le cas)

**D IMPUTATIONS (cf. page 4)** Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

**1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt**  
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

**2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.** Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

**3. Crédits d'impôt et imputations**

en faveur de la recherche  en faveur de la formation des dirigeants d'entreprise  ④ prélèvement exceptionnel  ⑤ bis Crédit d'impôt pour investissement en Corse

crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage  crédit d'impôt famille  ⑤ ter réduction d'impôt en faveur du mécénat  ⑤ autres imputations

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)** recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

**Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

Nom, adresse, téléphone, télécopie : **CHEVRY ET ASSOCIES  
BP 90505  
0383189898** **2 RUE GEORGES DE LA TOUR  
54008 NANCY CEDEX**

- du comptable et/ou du conseil  \* **0383189899**

n° d'agrément du CGA

**Visa** et cachet des membres de l'Ordre des experts comptables \*\*

**A MALZEVILLE**, le **21/03/2008**

Signature et qualité du déclarant

**La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts**

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, auprès de votre service des impôts.



ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise et Date de clôture de l'exercice	ASSOCIATION LORTIE 31122007	(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")
---	--------------------------------	---

**H | AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME** figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.  
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

**I | DIVERS** NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**J | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

<b>RÉMUNÉRATIONS</b>	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurants sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2007, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

**K | CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 11 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)**

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)	Taux de 8 % * (art. 219 I a quinquies du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

Les MVLT relevant du taux de 8%, puis de 0%, ne sont plus reportables ou imputables pour les exercices ouverts à compter du 01-01-2007.  
\* Le taux de 8% ne s'applique que pour les exercices ouverts avant le 1er janvier 2007.

**L | RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Articles 223 A à U du C.G.I.)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A bis)

bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)	<input style="width:100%; height:20px;" type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %	<input style="width:100%; height:20px;" type="text"/>
plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 16,5 % (pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007)	<input style="width:100%; height:20px;" type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007).	<input style="width:100%; height:20px;" type="text"/>
Chiffre d'affaires TTC	<input style="width:100%; height:20px;" type="text"/>		

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n°s d'identification de la société mère.

N° SIRET

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LORTIE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 54220 MALZEVILLE Durée de l'exercice précédent\* 12  
 Numéro SIRET\* 41147627800030 Néant  \*

				Exercice N clos le,		N-1	
				131122007		131122006	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	362	AG	362		
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN	3 964	AO		3 964	3 964
	Constructions	AP	70 346	AQ	28 437	41 909	45 285
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	54 876	AS	46 589	8 287	3 641
	Autres immobilisations corporelles	AT	112 801	AU	42 454	70 347	47 591
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD	641	BE		641	336
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	150	BI		150	
<b>TOTAL (II)</b>	BJ	243 138	BK	117 842	125 296	100 816	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	3 800	BU		3 800	2 530
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	30 355	BY		30 355	8 474
Autres créances (3)	BZ	74 013	CA		74 013	70 730	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	46 895	CG		46 895	60 066
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	778	CI		778	542
<b>TOTAL (III)</b>	CJ	155 840	CK		155 840	142 342	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	398 978	1A	117 842	281 136	243 158
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP	150	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LORTIE

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG	97 262	97 262	
	Report à nouveau	DH	45 313	36 145	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	15 856	9 168	
	Subventions d'investissement	DJ	9 059	6 578	
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	167 491	149 154	
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	32 024	9 287	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 172	16 050	
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 843	50 485	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
<b>Compte régul.</b>	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB	7 607	18 182	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	113 646	94 004		
Ecart de conversion passif * (V)	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	281 136	243 158		
<b>RENVois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	87 176	89 838		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LORTIE Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	116 500	FB	FC	116 500	114 887	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE	FF		
			FG	77 298	FH	FI	77 298	54 247
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	193 797	FK	FL	193 797	169 134	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	139 797	141 950	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	229 732	225 211	
	Autres produits (1) (11)				FQ	276	62	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	563 602	536 358
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	33 636	47 268	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(1 270)	(1 168)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	8 418	10 353	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	74 837	61 440	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	9 666	6 835	
	Salaires et traitements*				FY	324 760	319 343	
	Charges sociales (10)				FZ	73 839	66 027	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	18 522	15 573
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
		Autres charges (12) dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (report en AZ)		AZ		GE	525	1 440
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	542 933	527 110	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	20 669	9 248	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	10	11	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	10	11	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	691	251	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	691	251	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	(681)	(240)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	19 987	9 008	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LORTIE

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 305		2 400	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	2 305		2 400	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	375		26	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 197		596	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	3 572		622	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(1 268)		1 778	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 864		1 618	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	565 917		538 769	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	550 061		529 601	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	15 856		9 168	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	[ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
			IG			
	(3) Dont {	[ - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	1 080		1 279
			HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(9) Dont transferts de charges	A1	229 732		225 211	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
AMENDES PV		375				
VALEUR COMPTABLE ELEMENTS ACTIFS CEDES		3 197				
PRODUITS DES CESSIONS				836		
QUOTE PART SUBVENTION INVESTISSEMENT				1 469		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LORTIE Néant  \*

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations					
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	362	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG	3 964	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9		KJ	70 346	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				[ Dont Composants	M2		KP		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[ Dont Composants	M3		KS	54 032	KT	8 498
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	48 389	KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	25 171	KZ		LA	36 010
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	5 932	LC		LD	1 236
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
Avances et acomptes				LK		LL		LM			
TOTAL III				LN	207 833	LO		LP	45 744		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés				1P	336	1R		1S	305	
	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V	150	
	TOTAL IV				LQ	336	LR		LS	455	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	208 530	ØH		ØJ	46 199		

CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
					par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	362	LW	362	1X	362	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	3 964	LZ	3 964	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	70 346	MC	70 346		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
	Inst. gales, agenct et am. des constructions					IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	7 654	MJ	54 876	MK	54 876	ML	54 876	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements aménagements divers					IU	233	MM	48 156	MN	48 156	MO	48 156
		Matériel de transport					IV	3 704	MP	57 477	MQ	57 477	MR	57 477
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	7 168	MT	7 168	MU	7 168	
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF			
TOTAL III				IV		11 591	NG	241 986	NH	241 986	NI	241 986		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations				IO		ØX		ØY		ØZ			
	Autres titres immobilisés				II		2B	641	2C	641	2D	641		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	150	2F	150	2G	150		
	TOTAL IV				I3		NJ	791	NK	791	2H	791		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	11 591	ØL	243 138	ØM	243 138	ØN	243 138	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LORTIE Néant  \*

CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	362	PF		PG		PH	362
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	25 061	PN	3 376	PO		PQ	28 437
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	50 391	QA	2 748	QB	6 549	QC	46 589
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	8 559	QE	4 619	QF	231	QG	12 947
	Matériel de transport	QH	18 180	QI	7 058	QJ	1 614	QK	23 624
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 161	QM	722	QN		QO	5 883
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	107 352	QV	18 522	QW	8 394	QX	117 480
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		ØN	107 714	ØP	18 522	ØQ	8 394	ØR	117 842

CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2		N3		N4		N5	N6	
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6		P7		P8		P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5		Q6		Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3		R4		R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1		S2		S3	S4	
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8		S9		T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6		T7		T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1	U2	U3	U4		U5		U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2		V3		V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9		W1		W2	W3	
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6	W7		W8		W9	X1	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4		X5		X6		X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL				NM					NO	
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR		NS		NT	NU		NV	
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW			<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>	NY			<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>	NZ		

CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LORTIE

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice * 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
	- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LORTIE

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	150	UV	150	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	30 355		30 355					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * ( Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 527		4 527				
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	67 852		67 852				
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 634		1 634					
	Charges constatées d'avance		VS	778		778					
	<b>TOTAUX</b>		VT	105 295	VU	105 295	VV				
	RENOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	4 227		60		4 167			
	à plus de 1 an à l'origine		VH	27 797		5 494		22 303			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 172		14 172						
Personnel et comptes rattachés		8C	8 186		8 186						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	40 473		40 473						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	2 864		2 864					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 674		5 674					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 645		2 645					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	7 607		7 607						
<b>TOTAUX</b>		VY	113 646	VZ	87 176		26 470				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	30 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	7 203	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LORTIE		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 0 7		
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés de son conjoint <input type="text"/> moins part déductible * <input type="text"/> à réintégrer :		WA	15 856	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WB		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WC		
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I. *			WD		
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)			WE		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III) *			WF		
	Amendes et pénalités (nature : .....)			WG		
	Impôt sur les sociétés et IFA acquittée en 2005 (cf. page 9 de la notice 2032)			WI		
				WJ	375	
			WK	2 864		
Quote-part ( Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E. )	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007)					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé ( dont : Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) )	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	) )	
		Quote-part de 5 % des plus-values à taux zéro		M8		
<b>TOTAL I</b>					WR	19 095
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
		- imposées aux taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007)				
		- imposées aux taux de 16,5 % (pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007)				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
		- imputées sur les déficits antérieurs				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales * (quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations )						
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
	Majoration d'amortissement *					
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexes	L2	Entreprises créées en Corse (art. 208 quater A)
	Entreprises créées en Corse (art. 208 sexes)	L4	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexes A)	L5	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	Zone franche Corse (art.44 décies)	OT	Zone franche urbaine (art. 44 octies ou 44 octies A)	OV
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé ( dont créance dérogée par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS) )					ZI	) )
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>					<b>TOTAL II</b>	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	19 095	
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)						
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>				XN	19 095	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ASSOCIATION LORTIE</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

**I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés	K5	
Déficits reportables	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter	YK	

**II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES**

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	10 089
---	----	--------

**III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
<b>Provisions pour risques et charges *</b>				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
<b>Provisions pour dépréciation *</b>				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
<b>Charges à payer</b>				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN		YO	
<b>à reporter au tableau 2058-A :</b>		↓ ligne WI		↓ ligne WU

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS  
(art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LORTIE

Néant  \*

**TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT** (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

ORIGINES				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		0C	36 145
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		0D	9 168
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)			
	Sous total (à reporter dans la colonne de droite)		0E	
<b>TOTAL I</b>			0F	45 313
AFFECTIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	
		- Autres réserves	ZD	
	Dividendes		ZE	
	Autres répartitions		ZF	
	Report à nouveau		ZG	45 313
	<b>TOTAL II</b>			ZH

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

**RENSEIGNEMENTS DIVERS**

		Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7		YQ	
	- Engagements de crédit bail immobilier			YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	105
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	1 763
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	1 210
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	8 241
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	- Autres comptes			ST	63 518
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	74 837
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *			YW	5 311
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	4 355
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	9 666
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	21 122
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	10 856
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2007) *			0B	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			0S	

RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		Plus-values à 15 %		Plus-values à 0 % (1)	
	JA		JK		JL	
			JM		JC	
			JN		JO	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		JN		JO	
			JP		JF	
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.		JG	Indiquer 1 pour Société mère, 2 pour filiale	JH	N° SIRET de la société mère	JJ

- numéro de centre de gestion agréé *	XP	
- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : <input type="text"/> handicapés : <input type="text"/> )	YP	24
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%
- Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration.	ZR	<input type="text"/> 0

(1) ou 8% pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007.

(2) uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007. Les plus values à long terme afférentes aux titres des SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux à 16,5 % (art. 219 I du CGI).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LORTIE

Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7	CF ETAT ANNEXE	11 591		8 394		3 197
8						
9						
10						
11						
12						

**B - DETERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (report de la colonne ①) ⑦	Valeur résiduelle (report de la colonne ⑥) ⑧	Prix de vente* ⑨	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑩	Court terme ⑪	Long terme ⑫		
						16,5 % (1)	15 % ou 16 %	0 % (2)
I - Immobilisations *								
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7	CF ETAT ANNEXE	3 197	836	(2 361)	(2 361)			
8								
9								
10								
11								
12								
II - Autres éléments								
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés				+			
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés				+			
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale				+			
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975 effectivement utilisée				+			
17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
<b>CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)</b>					(2 361)			
<b>CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑫)</b>					(A)	(B)	(ventilation par taux)	

(1) uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007

(2) ou 8 % pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique







Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LORTIE

Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ou d'autres éléments d'actifs exclus du régime du long terme (art. 219 I a quater du CGI) ①	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme		Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. : 2 + 4 - 5 - 7
	à 19 % ou à 15 %	à 8 % (1)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a quater, a sexies-0 ou a sexies-0 bis du CGI *)	à 15 % ou à 16,5 % (2)	à 8 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Uniquement en cas d'exercice ouvert entre le 01/01/2006 et le 31/12/2006. En cas d'exercice ouvert à compter du 01/01/2007, ces colonnes n'ont pas à être servies.  
 (2) Uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007. Les plus-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI).

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(1) (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION LORTIE		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 8 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	9					
Plus-values de l'exercice antérieur affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice	10					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	11					
<b>TOTAL (lignes 9 à 11)</b>	12					
Prélèvements opérés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés</li> <li>- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés</li> </ul>	13				
		14				
<b>TOTAL (lignes 13 et 14)</b>	15					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 12 - ligne 15)	16					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : ASSOCIATION LORTIE

Néant  \*

Exercice ouvert le : 01012007 et clos le : 31122007 Durée en nombre de mois | 1 2 |

**I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE**

Ventes de marchandises	B2	116 500
Production vendue - Biens	A5	
Production vendue - Services	A7	77 298
Production stockée	B5	
Production immobilisée	B6	
Subventions d'exploitation perçues	B7	139 797
Autres produits	B8	276
Transferts de charges de personnels et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	A8	
TOTAL A	I5	333 870

**II - CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)**

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	C1	33 636
Variation de stock (marchandises) *	C2	( 1 270 )
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	C3	8 418
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	C4	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	C5	71 994
Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle	C6	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	K8	
Autres charges	C7	525
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	C8	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle *	C9	
TOTAL B	D1	113 303

**III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE**

TOTAL A - TOTAL B D2 220 568

\* voir notice au verso

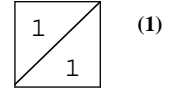
**Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature,** cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes C1 à C6, C7, C8 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne B6 et portées en ligne K8.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



N° de dépôt

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 7

N° SIRET 4 1 1 4 7 6 2 7 8 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION LORTIE

ADRESSE (voie) Chemin Mathieu de Dombasle

CODE POSTAL 54220 VILLE MALZEVILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 7

N° SIRET 4 1 1 4 7 6 2 7 8 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION LORTIE

ADRESSE (voie) Chemin Mathieu de Dombasle

CODE POSTAL 54220 VILLE MALZEVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

**ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
<b>COMPTES D'ACTIF</b>			
48610100 CHARGES D'EXPL CONST D'AVANCE			777.61
31/12/2007 EC ASH	130.85		
31/12/2007 EC BNP PARIBAS	55.76		
31/12/2007 EC TELECOM 03 83 21 88 54	53.83		
31/12/2007 EC EDF	17.51		
31/12/2007 EC TELECOM 03 83 21 59 28	22.26		
31/12/2007 EC ARBRE BIO	47.40		
31/12/2007 EC EXT STOCKS FRS DE BUREAU	450.00		
44100000 ETAT SUBVENTIONS A RECEVOIR			61 453.32
31/12/2006 AA PIEAN LOR/016	24 300.00		
31/12/2006 AA AGENCE DE LEAU 2006	2 042.82		
31/12/2006 AA AGENCE DE LEAU 2006	655.83		
18/05/2007 BF LOR 016 FACT 26 PIEAN		9 720.00	
31/12/2007 OD CONSEIL GENERAL A PERCEVOIR	10 533.60		
31/12/2007 OD PIEAN LOR 17	24 300.00		
31/12/2007 OD FDI A PERCEVOIR	1 666.67		
31/12/2007 OD DDIEFP ACI A PERCEVOIR	6 174.40		
31/12/2007 OD AGEFIPH A PERCEVOIR	1 500.00		
44130000 CNASEA A PERCEVOIR			6 398.40
31/12/2007 OD CNASEA A PERCEVOIR	6 398.40		
46870000 PRODUITS A RECEVOIR			1 494.08
31/12/2007 OD REMB FAFSEA	714.56		
31/12/2007 OD REMB FAFSEA	389.76		
31/12/2007 OD REMB FAFSEA	389.76		
<b>COMPTES DE PASSIF</b>			
48710100 PROD D'EXPLOIT CONST D'AVANCE			7 607.00
31/12/2007 OD EXT SUBVENTION REGION LORRAI		7 607.00	
51860000 INTERETS COURUS A PAYER SUR OR			60.48
31/12/2007 EC ICNE CC 4TR07		60.48	



**ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

<b>Ecritures d'inventaires</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>	<b>Montant</b>
<b>40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARV</b>			<b>5 654.87</b>
31/12/2007 EC GRAND NANCY		71.74	
31/12/2007 EC LE MOULIN DU PTIT POUJET		406.13	
31/12/2007 EC PROVISION CAC		2 517.00	
31/12/2007 EC AFPA		2 660.00	
<b>42820000 DETTES PROVISIONNEES P/ CONGES</b>			<b>8 186.08</b>
31/12/2007 EC DETTES PROVISIONNEES P/ CONGE		8 186.08	
<b>43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES A</b>			<b>1 902.44</b>
31/12/2007 EC CHARGES SOCIALES SUR CONGES A		1 902.44	
<b>44860000 ETAT CHARGES A PAYER</b>			<b>1 351.97</b>
31/12/2007 OD RAPPEL MSA		1 131.54	
31/12/2007 OD RAPPEL MSA		220.43	
<b>44860012 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER</b>			<b>808.67</b>
31/12/2007 EC TAXE APPRENTISSAGE A PAYER		808.67	
<b>44860013 FORMATION CONTINUE A PAYER</b>			<b>484.81</b>
31/12/2007 EC FORMATION CONTINUE A PAYER		484.81	

**ANNEXE A LA LIASSE FISCALE**

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
67120000	PENALITES ET AMENDES FISCALES		375.00
16/02/2007 AC	TRESOR PUBLIC AMENDE	375.00	
67510000	VAL COMPTAB ELTS ACTIF CEDES I		3 197.44
31/12/2007 OD	Cession / Rebut au 31/12/2007	1 105.30	
31/12/2007 OD	Cession / Rebut au 31/12/2007	1.72	
31/12/2007 OD	Cession / Rebut au 31/12/2007	2 090.42	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
77500000	PRODUITS DES CESSIONS ELEMENTS		836.12
12/07/2007 VE	GARAGE PATTON	836.12	
77700000	QUOTE-PART SUBVENTION INVESTIS		1 468.64
31/12/2007 OD	SUBVENTION pour achats de 2 s	257.00	
31/12/2007 OD	Subvention Conseil générale p	355.20	
31/12/2007 OD	Direction départementale sold	176.82	
31/12/2007 OD	SUBVENTION INVESTISSEMENT POM	679.62	

